

GEODE

Le service personnalisé d'audit stratégique de la Banque de France

Qu'est-ce que c'est ?

Le service GEODE (GEstion Opérationnelle et Dynamique des Entreprises), mis en place par la Banque de France, permet d'assister les entreprises dans leur gestion et leur apporte une aide à la décision dans leur stratégie de développement.

A quoi sert le service ?

Le service GEODE permet à un analyste financier dédié de :

- mesurer les performances économiques et financières d'une entreprise dans son environnement concurrentiel et d'établir un diagnostic (panorama économique du secteur d'activité, politique de production, politique commerciale, analyse des résultats, politique financière, etc.) ;
- d'établir des prévisions sous forme de simulations afin de définir la trajectoire future de l'entreprise (élaborer des scénarios d'évolution, déterminer la politique de financement prévisionnelle, etc.).

Cette prestation met en exergue les points clefs et les leviers d'actions lui permettant de développer son activité et permet à l'entreprise d'asseoir ses prises de décisions sur des éléments tangibles.

Sur la base de l'étude réalisée, l'analyste financier établit un rapport détaillé.

Le rapport constitue un document de référence et sert de support de communication vis-à-vis des partenaires de l'entreprise.

.../...

Quels sont les formules proposées par la Banque de France ?

La Banque de France propose trois formules :

- la formule GEODE Découverte : permet de bénéficier de l'ensemble des services présentés (4 800 €uros)
- la formule GEODE Catalogue : permet de bénéficier de l'ensemble des services présentés avec un panorama sectoriel complémentaire (5 200 euros).
- la formule GEODE Accompagnement : permet un suivi dans la durée de la performance économique et financière de l'entreprise (4 300 euros par an sur 3 ans)

Pour contacter l' équipe du service GEODE :

Téléphone : 01 45 13 51 60

Site internet : www.expertise-geode.fr

Adresse email : marie-ange.morassi@banque-france.fr

PJ : Brochure service GEODE

Contact : Assistance juridique au 01 40 55 10 71